



le tambour

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

HIVER 2023 - N°63



Commune de Saint-Bris-le-Vineux

le tambour

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE SAINT-BRIS-LE-VINEUX

L'édito du maire

Chères Saint-Brisiennes, chers Saint-Brisiens,

J'ai le plaisir de vous présenter la nouvelle édition du *Tambour Hiver 2023*. Vous l'attendiez avec impatience, le petit journal est dorénavant remodelé et professionnalisé, il contient des interviews et des informations synthétiques sur la vie du village, en complément des reportages photos publiés régulièrement sur le réseau social de la commune.



Comme vous avez pu le constater, ces deux dernières années ont été riches en événements et en réalisations. Grâce à vous, les projets foisonnent, le bénévolat – qu'on ne remerciera jamais assez – est notre force. Côté monuments, le permis de construire pour la réhabilitation du château est en cours de finalisation, les travaux de la maison rose qui accueille le périscolaire sont réalisés. L'église, classée au titre des Monuments historiques de France depuis

1904, s'est vue nettoyer son beffroi, sécuriser l'escalier du clocher ainsi que les sculptures des chapelles. Pour ceux qui aiment les vieilles pierres, une magnifique vidéo en 3D montrant la structure complexe de l'église a été réalisée par les géomètres de l'architecte en charge de l'assainissement périphérique et de la restauration du clocher Nord. La vidéo est disponible sur le site internet www.saintbris.fr. Côté commerce, le bureau de tabac presse a été sauvé, une locataire gérante installée. Côté voirie, les entretiens et investissements ont d'ores et déjà été réalisés dans plus de 10 rues et chemins.

Je vous souhaite une bonne lecture, de bonnes fêtes et une merveilleuse année 2024 et je vous donne rendez-vous aux vœux du maire jeudi 18 janvier 2024 où nous pourrons discuter plus en détail des réalisations et des projets en cours d'élaboration.

À noter

Vous pouvez consulter les reportages photos sur internet à l'adresse facebook.com/saintbrislevineux



Directeur de la publication : Olivier Félix - Mise en page et rédaction : Agence TXT Factory. - Crédits photos : Mairie de Saint-Bris-le Vineux et TXT Factory - Impression : ADN Imprimeur Vermenton - Décembre 2023 - Tirage : 750 exemplaires - Ne pas jeter sur la voie publique

« Les habitants du village m'ont formidablement bien accueillie »



Depuis le 3 mai dernier, Géraldine Baillon a repris la gérance du tabac presse de Saint-Bris-le-Vineux avec le soutien actif de la municipalité qui ne s'était pas résignée à voir disparaître ce commerce essentiel.

À 53 ans, Géraldine Baillon s'épanouit dans sa nouvelle vie de commerçante. Après une période d'inactivité, cette habitante de Champs-sur-Yonne a réalisé son rêve : reprendre les rênes d'un commerce de proximité. À la suite du départ à la retraite de l'ancien exploitant, le tabac presse de la rue de Gouaix se retrouvait sans repeneur et aurait pu disparaître, laissant un grand vide dans le paysage commercial du centre du village. L'équipe municipale a alors fait un

choix fort et stratégique : acquérir le fonds de commerce pour un montant de 90.000 euros et lancer un appel à candidature pour mettre en place la location-gérance de l'établissement.

« Dès que j'ai découvert l'annonce de la mairie, je me suis immédiatement portée candidate et mon projet a été retenu », se souvient celle qui a pris possession des lieux dès le mois de mai. « Les habitants de Saint-Bris-le-Vineux m'ont formidablement bien accueillie et m'ont immédiatement adoptée. » Dans

son commerce multiservice, Géraldine Baillon propose la vente de tabac, de presse et de tickets de la Française des Jeux pour le plus grand plaisir de ses clients qu'elle accueille toujours avec un grand sourire. Dans quelques semaines, l'offre devrait encore s'étoffer puisque la gérante a accompli les démarches pour devenir « relais colis » afin d'offrir un service supplémentaire aux habitants.

« Toujours avec le soutien de la mairie que je ne remercierai jamais assez, nous avons un projet d'extension et l'ouverture d'un café », précise-t-elle. Avec ce même souci de densifier le commerce de proximité et de créer du lien social, la municipalité travaille actuellement sur ce dossier complexe, et pourtant, essentiel à l'attractivité du village. « Je me projette déjà dans ce futur établissement pour lequel j'ai déjà de nombreuses idées comme proposer une offre de snacking, de petits-déjeuners ou organiser des soirées. » Un nouveau commerce plus grand et plus convivial qui pourrait en cacher un autre : l'ouverture prochaine d'un restaurant gastronomique.

Tabac presse
4, rue de Gouaix
Tél. : 03.86.53.80.21.

Ouvert du lundi au samedi de 6h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h00. Dimanche et jours fériés de 9h00 à 12h00

Une Ronde des Fontaines qui séduit déjà les randonneurs

Porté par l'association Saint-Bris Bailly Patrimoine, le projet de création du chemin de randonnée a été finalisé en juillet 2022 et a déjà contribué à la restauration de six des huit fontaines du village. Un nouveau levier d'attractivité touristique qui permet de découvrir les richesses architecturales de la commune tout en se dégourdisant les jambes.



Chaque fontaine est agrémentée d'un panneau informatif et d'un QR Code qui offrent aux promeneurs une multitude d'informations sur le parcours.

C'est une boucle de verdure de 10,8 kilomètres qui fait, aujourd'hui, le bonheur des promeneurs, petits et grands. « À la fin de l'année scolaire, les élèves de l'école de Saint-Bris-le-Vineux ont pu emprunter le parcours et se sont même trempé les pieds dans l'eau des fontaines », se réjouit Denis Petitjean. Cheville ouvrière de ce programme lancé il y a près de trois ans, le vice-président de l'association Saint-Bris Bailly Patrimoine, Gérard Chatelain s'est appuyé sur l'antenne de l'Yonne de la Fédération française de randonnée pédestre (FFRP) pour imaginer ce tracé

qui emprunte les chemins communaux. En parallèle, l'association saint-brisienne s'est saisie de l'occasion pour faire d'une pierre deux coups en organisant, avec le soutien de la municipalité, un programme de restauration des fontaines iconiques du village.

Reconnue d'intérêt général, l'association s'est alors tournée, dès 2022, vers les entreprises de Saint-Bris-le-Vineux et des communes avoisinantes pour collecter les fonds nécessaires au financement des travaux d'embellissement et de consolidation des différents ouvrages d'art. « L'an prochain, nous lançons la troisième saison de mécénat pour rénover

les deux dernières fontaines du parcours », poursuit Gérard Chatelain. « Certains randonneurs m'ont expliqué que la Ronde des fontaines leur avait permis de rencontrer les habitants du village et de visiter les différents domaines viticoles. » Depuis quelques semaines, le chemin de randonnée est référencé par le conseil départemental de l'Yonne dans le cadre du Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR), avec l'attribution d'une subvention. Une juste récompense du travail accompli.

Plus d'informations sur visorando.com

« Les joueurs ont hâte de disputer leurs premiers matches à domicile »



Au stade Alphonse-Zeimet, les travaux de mise aux normes sont en cours de réalisation obligeant les 84 licenciés à jouer leurs rencontres à l'extérieur. Impatient de fouler la nouvelle pelouse, le président historique de l'AS Saint-Bris, Pascal Botté, continue néanmoins à diriger ce club « familial » avec le même plaisir.

La réglementation de la Fédération française de football (FFF) évolue et le stade de Saint-Bris-le-Vineux se devait de suivre le mouvement pour permettre aux équipes de l'AS Saint-Bris de poursuivre sa longue histoire, commencée à la fin des années 1960. Dans le détail, ces différents aménagements visent à augmenter les dimensions de l'aire de jeu, à remplacer les équipements sportifs et à installer un portail principal et deux portails de secours. Dans le même temps, obsolètes et trop énergivores, les pylônes vont disparaître pour laisser place à un dispositif d'éclairage à led, plus vertueux. Afin de préserver la ressource en eau et de faire baisser la facture, la municipalité envisage d'installer, en outre, une cuve

de récupération d'eau issue d'une source appartenant à la commune.

De son côté, Pascal Botté, président de l'AS Saint-Bris depuis plus de 20 ans, se languit de voir « ses » jeunes disputer les matches à domicile, lui, qui à l'aube de ses 60 ans a conservé intacte sa passion pour le football et pour son club, et tape encore dans le ballon avec les « vétérans ». « C'est vrai que cette année, c'est un peu compliqué mais nous faisons avec », explique-t-il. D'autant qu'avec plus de 80 licenciés, le club saint-brisien se porte plutôt bien. « Pour la première année, nous comptons une équipe féminine engagée en foot loisirs avec une quinzaine de joueuses âgées de 18 à 40 ans. Tous les lundis, qu'il pleuve ou qu'il gèle, elles sont

présentes à l'entraînement. Elles sont d'ailleurs bien plus assidues que les garçons ! »

Si au fil des années, Pascal Botté continue de tenir les rênes de l'AS Saint-Bris avec le même enthousiasme, c'est parce que le club a su conserver cette « ambiance familiale » qu'il a toujours connue et dont il se porte garant. « Les joueurs sont majoritairement issus du village et des communes alentour. Qu'ils gagnent ou qu'ils perdent, et quel que soit leur âge, les jeunes mettent toujours une bonne ambiance. Quand les bénévoles ont besoin d'aide, il y a toujours quelqu'un pour nous filer un coup de main. » L'achèvement prochain des travaux leur offrira un stade flambant neuf.

« Nous avons la volonté de démontrer le dynamisme de Saint-Bris-le-Vineux »



Olivier Félix, maire de Saint-Bris-le-Vineux



mi-mandat, quel regard portez-vous sur les actions engagées par l'équipe municipale ?

Dès notre élection, nous nous sommes immédiatement mis à la tâche en rencontrant, en premier lieu, les agents de la commune et les partenaires institutionnels, puis en prenant la mesure des différents dossiers. J'ai souhaité instaurer une nouvelle gouvernance en attribuant à chaque conseiller des responsabilités et un domaine de compétences propre. Cette

réorganisation, agile et dynamique, nous a permis de mettre en œuvre rapidement le plan stratégique que nous avons adopté en début de mandat afin d'agir avec efficacité et pragmatisme. Aujourd'hui, nous entrons dans la phase II avec la concrétisation de ces projets que nous souhaitons porter au bénéfice de tous les habitants. Nous entendons, par ailleurs, concentrer nos efforts sur la communication afin de redonner à Saint-Bris-le-Vineux une image résolument orientée vers l'avenir, en adéquation avec les enjeux du territoire.

L'un des symboles de cette ambition est le projet de réhabilitation du château. Où en est-il aujourd'hui ?

Ce monument remarquable du XVII^e siècle, qui accueille les écoles depuis 1863, fait incontestablement partie du patrimoine architectural et historique de notre commune. Nous avons souhaité naturellement l'intégrer dans notre réflexion de revitalisation du centre bourg. Avec le soutien, notamment, de l'État, du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, du conseil départemental de l'Yonne et de la Communauté de l'Auxerrois qui ont contribué à près de 75 % du financement nécessaire, nous allons donc investir 2,9 millions d'euros dans l'objectif que le château devienne un véritable pôle d'attractivité pour les habitants de Saint-Bris-le-Vineux, mais aussi pour les commerçants, en maintenant les services administratifs de la mairie et le pôle scolaire. Les travaux doivent débuter dans quelques mois pour laisser place à un bâtiment moderne par sa modularité et les matériaux employés, accessible à tout le monde sur les quatre niveaux et convivial avec la création d'une salle multi-activités à destination du monde associatif et culturel. Le permis de construire va être déposé dans les prochains mois et nous espérons pouvoir célébrer l'ouverture au public à la fin du mandat.

Quelles ont été, selon vous, les étapes importantes de cette première partie de mandat ?

Dès la rentrée 2020, des mises en conformité d'urgence ont été effectuées dans le château. Je tiens à saluer le travail accompli par les agents, les élus et les bénévoles pour que les élèves puissent être accueillis dans les meilleures conditions. C'est dans cet esprit de cohérence que nous avons récemment mené des travaux dans la « Maison rose » (lire par ailleurs). De nouvelles installations qui font l'unanimité auprès des enfants, des parents d'élèves et des agents. Les travaux doivent s'achever prochainement. Il faut aussi remercier Anne-Charlotte Laugier et les bénévoles qui ont été à l'initiative, cet été, du bar éphémère qui a rencontré un véritable succès bien au-delà des seuls habitants du village. Cela montre le besoin des Saint-Brisiens de se retrouver dans des lieux de convivialité. C'est pourquoi nous lançons aujourd'hui la réflexion sur l'aménagement du parc champêtre, espace arboré auquel les habi-

tants sont très attachés, afin qu'il redevienne un lieu de manifestations et de communion. Pour cela, il faut que nous puissions y implanter une halle pour plus de confort et que nous redonnions ses lettres de noblesse au kiosque. Dès notre élection, nous avons souhaité rouvrir cet espace en y organisant des séances de cinéma en plein air, puis, cette année, les festivités du 14 juillet.

Quels sont vos projets en matière d'attractivité commerciale ?

L'activité commerçante fait partie de nos orientations stratégiques de mandat. Nous avons la volonté de réimplanter un café multi-service dans notre village afin d'apporter du confort et de recréer du lien entre les habitants de Saint-Bris-le-Vineux. Le bâtiment a, d'ores et déjà, été identifié et nous nous sommes rapprochés des services communautaires afin que l'opération immobilière soit menée à moindre coût. C'est dans cette optique que nous avons auparavant fait l'acquisition de la licence IV de l'ancien Repère de l'écureuil et que nous avons repris le fonds de commerce tabac-presse (lire par ailleurs) afin d'assurer la pérennité de ce commerce essentiel. À terme, nous souhaitons que ce nouveau commerce puisse offrir un éventail complet de services aux habitants et aux touristes comme le relais colis, la location de vélo ou des chambres d'hôtes, par exemple. En partenariat avec l'Office auxerrois de l'habitat (OAH) qui vient de faire l'acquisition d'un bâtiment communal, nous travaillons actuellement sur l'installation d'un restaurant et la création de logements. Ces deux nouveaux commerces accompagneront le développement de l'activité commerciale dans notre village.

Quel est le moteur de votre engagement au sein de la municipalité ?

Aujourd'hui, ce qui me motive est de rassembler et de représenter l'ensemble des habitants. La porte est ouverte à toutes celles et à tous ceux qui souhaitent participer à cet effort. L'équipe municipale et moi-même avons la volonté de démontrer le dynamisme de la commune au sein de la communauté d'agglomération tout en conservant son identité culturelle propre. Les habitants peuvent compter sur notre volonté et notre détermination à faire de Saint-Bris-le-Vineux un village apaisé et ambieux où il fait bon vivre.

Retour en images sur l'aménagement de la Voie verte et des aires de jeux



Les drôles de cabanes du parc champêtre et de l'aire de jeux de la Licorne



Des noyés ont été plantés le long de la Voie verte, à proximité de la maison de retraite



Lors de la première phase de plantation, dix espèces d'arbres ont été intégrées dans le paysage sur plus d'un kilomètre afin de favoriser la biodiversité



La Maison rose entre de plain-pied dans le XXI^e siècle



Depuis la rentrée dernière, les élèves du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) sont accueillis lors de la cantine et du temps périscolaire dans une Maison rose qui a fait peau neuve. De nouvelles installations qui semblent faire l'unanimité.

La vétusté du bâtiment demandait des travaux d'urgence pour accueillir les élèves dans des conditions optimales. C'est aujourd'hui chose faite ! La façade a été rénovée redonnant au bâtiment du XIX^e siècle tout son lustre d'antan. La ventilation,

l'électricité et les peintures ont été modernisées. Un plafond acoustique a été apposé et de nouvelles tables ergonomiques ont été installées pour le confort, tant des enfants que du personnel d'encadrement. La directrice du service périscolaire, Blanche Rouchon, se dit, d'ailleurs, parti-

culièrement satisfaite de son nouvel environnement de travail. « L'espace est beaucoup plus lumineux et le nouvel aménagement convient parfaitement aux enfants et à leurs parents », explique-t-elle. « Nous n'avons plus besoin de rappeler aux enfants qu'il faut baisser le volume de la voix alors qu'avant le bruit devenait vite assourdissant. C'est vraiment appréciable ! »

Avant le début des travaux, un expert en chiroptères a été sollicité par les services de la mairie afin de préserver les chauves-souris pipistrelles installées dans les vieux murs et sous les enduits. De même, la Ligue de protection des oiseaux (LPO) est intervenue pour donner des recommandations sur la sauvegarde des hirondelles qui avaient élu domicile à la Maison rose. Dès le printemps, 14 nids de substitution vont être implantés. L'enveloppe de travaux représente un investissement de l'ordre de 65.000 euros. La rénovation de cette infrastructure constitue la première étape du pôle scolaire installé dans le château et ses abords.

La toiture de l'ancienne école de Bailly rénovée

■ Lieu incontournable du hameau de Bailly qui accueille les manifestations publiques et privées, le bâtiment du XIX^e siècle a bénéficié d'une réfection de sa toiture. L'investissement s'élève à 21.960 euros HT. Le conseil départemental a soutenu le programme de rénovation en attribuant à ce dossier 6.588 euros au titre de l'opération « Village de l'Yonne ».



État civil

Naissances

- **Églantine Sorin**, le 27 février 2020
- **Agathe Cardot**, le 14 avril 2021
- **Noah Champeau**, le 7 mai 2021
- **Roméo Sorin Poulnot**, le 9 mai 2021
- **Liam Chaton**, le 17 juin 2021
- **Lia Marmagne**, le 20 juillet 2021
- **Éden Roy Prestat**, le 14 septembre 2021
- **Ève Lefeuvre Brethon**, le 16 janvier 2022
- **Roxane Grivot**, le 28 juin 2022
- **Romy Roulet**, le 10 juillet 2022
- **Charlie Roulet**, le 10 juillet 2022
- **Arthur Madelin**, le 28 juillet 2022
- **Germain Parent-Reymond**,
le 20 octobre 2022
- **Malo Garcia**, le 20 octobre 2022
- **Oscar Lavallée**, le 23 octobre 2022
- **Mathias Moreira Sorin**, le 21 novembre 2022
- **Soraya Bukedi Buntoto Muanda**,
le 23 avril 2023
- **Loïs Sorin**, le 14 juin 2023

Mariages

- **Christophe Baptista et Stéphanie Roblin**
le 15 mai 2021
- **Victor Beaufumé et Léa Prestat**
le 12 juin 2021
- **Marc Guillemot et Prescilla Tambour**
le 19 juin 2021
- **René Grivot et Anaëlle Goisot**
le 30 juillet 2021
- **Kevin Garcia et Ségolène Cmil**
le 28 août 2021
- **Pierre Sorin et Fanette Ravillard**
le 11 août 2022
- **Geoffrey Cot et Mathilde Rossignol**
Le 13 août 2022
- **Thomas Sorin et Phalonne Candy Andeme Akue**, le 5 novembre 2022

Décès

- | | | |
|--|---|--|
| - Patrick Renault
le 2 février 2021 | - Didier Bernard
le 11 Avril 2022 | - Daniel Feruz
le 30 Mai 2023 |
| - Danielle Maniera
le 4 Avril 2021 | - Roselyne Vincent
le 4 Juin 2022 | - Philippe Lepruvier
le 2 Juin 2023 |
| - Alfred Lang
le 4 Avril 2021 | - Thérèse Boisseau
le 6 Août 2022 | - Liliane Châtelain
le 16 Juillet 2023 |
| - Denise Rameau
le 12 Août 2021 | - Yvon Daudier
le 28 Septembre 2022 | - Gérard Stiée
le 24 Juillet 2023 |
| - Serge Goisot
le 18 Août 2021 | - André Laventureux
le 31 Décembre 2022 | - Monique Klein
le 30 Juillet 2023 |
| - Claude Laurent
le 27 Septembre 2021 | - Madeleine Billon
le 20 Janvier 2023 | - Raymond Laubry
le 28 Août 2023 |
| - Jean-Claude Courtois
le 21 Novembre 2021 | - Gérard Rousselin
le 14 Février 2023 | - Renée Allain
le 21 Septembre 2023 |
| - Philippe Sibault
le 27 Novembre 2021 | - Astrid Sorin
le 17 Février 2023 | - William Faussadier
le 2 Octobre 2023 |
| - Jean-Paul Tabit
le 15 Janvier 2022 | - Robert Defrance
le 17 Février 2023 | - Christine Duret
le 22 Novembre 2023 |
| - Jean Paillot
le 27 Mars 2022 | - Jacques Léon
le 08 Mars 2023 | |
| - Christian Persenot
le 9 Avril 2022 | - Viviane Millot
le 28 Avril 2023 | |

Informations pratiques

Horaires d'ouverture de la mairie au public

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et le mercredi de 14h00 à 17h30, le samedi matin avec les élus sur rendez-vous.

Tél : 03 86 53 31 79 - mairie@saintbris.fr

Collecte des ordures ménagères et tri sélectif

- Collecte des ordures ménagères : le mardi tous les 15 jours (pensez à sortir vos bacs la veille)

- Collecte du tri sélectif :

le lundi tous les 15 jours (Pensez à sortir vos bacs la veille)

- Centre du village : dans l'un des cinq points d'apport volontaire

- Point d'apport volontaire : Saint-Bris-le-Vineux, chemin de Vassy : verre

Point d'apport volontaire Bailly : au-dessus du cimetière : papier, plastique, verre

Déchèterie d'Augy

- Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 31 mars
Lundi – mercredi – vendredi – samedi :

10h00-12h00 et 14h00-17h00

- Horaires d'été : du 1^{er} avril au 30 octobre

Lundi – mercredi – vendredi :

9h30-12h00 et 14h30- 18h00

Samedi : 9h00-12h30 et 13h30-18h00

Rappel de la réglementation sur le bruit :

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage bruyants ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de **8h30 à 12h00** et de **14h30 à 19h30**, les samedis de **9h00 à 12h00** et de **15h00 à 19h00** et les dimanches et jours fériés de **10h00 à 12h00** et de **16h00 à 18h00**.

La tribune de l'opposition

Madame, Monsieur,

La mi-mandat est déjà derrière nous. Il nous est donc possible de faire un premier bilan et d'émettre des vœux pour Saint-Bris-Bailly. Nous faisons le vœu que l'équipe municipale entreprenne enfin la rénovation de l'église Saint-Prix-Saint-Cot, élément essentiel et remarquable du patrimoine de Saint-Bris. La phase 1 n'a même pas été budgétisée en cette année 2023 alors que l'étude de programmation a été achevée en 2019 ! Cette étude complète et détaillée ne va-t-elle pas finir par être obsolète ? Va-t-il falloir payer une troisième étude pour que cette rénovation démarre enfin ? Nous faisons le vœu que le conseil municipal ne soit plus une chambre d'enregistrement des décisions prises par le maire ou de critiques incessantes de l'ancienne municipalité, mais

une véritable instance de dialogue et de décisions démocratiques tournée vers l'avenir. UNE commission d'appel et DEUX commissions électorales réunies depuis 2020... Un conseil tous les trois mois, pas de sujet posé sans remise de questions par écrit 48 heures avant la tenue dudit conseil... Nous faisons le vœu que notre conseil municipal reste à l'écoute de sa population mise en face d'une décision unilatéralement prise de levée des ordures ménagères. Le service est inférieur au précédent, inéquitable suivant les quartiers et les habitants alors que la taxe acquittée n'a pas baissé...

Belle année 2024 !

Vos fidèles représentants,

Rachel Leblond, Thomas Monarchi
et Anne Bonnerue

